

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la société

Journal de la société statistique de Paris, tome 12-13 (1871-1872), p. 309

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1871-1872__12-13__309_0

© Société de statistique de Paris, 1871-1872, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS.

N° 12. — Décembre 1872.

I.

Procès-verbal de la séance du 9 novembre 1872.

La Société de statistique de Paris a repris le cours de ses séances mensuelles, le samedi 9 novembre 1872, sous la présidence de M. Hipp. Passy.

Après la lecture et l'approbation du procès-verbal de la séance du 6 juillet, le secrétaire général et, après lui, M. Robyns fait connaître en peu de mots quelle est la situation morale et financière de la Société.

Par une décision unanime, l'assemblée décide que les pleins pouvoirs qu'elle a accordés à M. Robyns pour parfaire la liquidation des comptes de l'ancienne administration, lui sont continués.

Conformément à l'ordre du jour, M. Levasseur (de l'Institut) prend la parole et, dans une improvisation accueillie avec le plus vif intérêt, il rend compte de la part qu'il a prise, comme délégué du Gouvernement français, aux travaux du Congrès de statistique de Saint-Petersbourg. L'honorable membre exprime, en terminant, l'espoir que des travaux de *Statistique internationale* pourront être entrepris et donner des résultats fructueux, conformément aux vœux exprimés. M. Levasseur ne partage pas toutefois la confiance de la majorité des membres du Congrès en ce qui concerne l'établissement d'une *Commission permanente* de statistique dont la création a été également résolue. Le discours de M. Levasseur sera inséré dans un des premiers numéros du journal de la Société.

Après un échange d'observations entre MM. Bertrand et Levasseur sur les cadres de la Statistique judiciaire française, dans lesquels le premier trouve quelques lacunes regrettables dans la partie consacrée aux délits et contraventions, M. le docteur Bertillon présente une série de cartes sur la mortalité aux divers âges de la vie; nous comptons en publier très-prochainement une appréciation raisonnée.

La séance est levée à la suite de cette communication.